

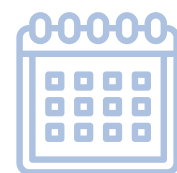
ANIMATION

Lancées en 2025 par la municipalité, les Esti'vales de Sardieu ont rapidement trouvé leur place dans l'agenda du village. Après une première édition organisée autour de trois soirées musicales, le rendez-vous a été reconduit en 2026 avec deux dates en juin.

Pour cette deuxième édition, l'organisation et la gestion de la buvette ont été confiées à l'association nouvellement créée, Les Conscrits de Sardieu. Leur joie de vivre et leur dynamisme se sont largement propagés au cours de ces deux soirées !



AGENDA



- **Samedi 3 et dimanche 4 octobre**
Salon Bien-être - Beauté - Santé organisé par Séréniday - Salle des fêtes de Sardieu

- **Mardi 10 novembre de 18h30 à 22h**
Soirée jeux organisée par le CME

- **Dimanche 29 novembre**
Vente de boudin organisée par l'ACCA
Salle des fêtes de Sardieu

- **Samedi 5 décembre**
Les Illuminations organisées par la municipalité

- **Dimanche 11 octobre**
Portes ouvertes du club des Blés d'Or
Salle des fêtes de Sardieu

- **Samedi 31 octobre**
Soirée Halloween organisée par le Sou des écoles - Salle des fêtes de Sardieu

INFORMEZ-VOUS



Pour l'information d'urgence



Pour l'actualité quotidienne

<https://www.facebook.com/ville.desardieu>



Mairie de SARDIEU

131 Chemin Neuf 38260 Sardieu

Tél : 04 74 20 24 69

Mail : mairie.sardieu@wanadoo.fr

Site web : www.sardieu.net

Horaires d'ouverture au public :

Du Lundi au Vendredi :

8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

Mercredi : accueil physique fermé

Ne pas jeter sur la voie publique
Textes & Photos : Mairie de SARDIEU

Le Mag' de Sardieu

Journal d'informations municipales

N°2

Septembre 2026



HISTOIRE

LE CLOCHER, TEMOIN DE LA VIE DU VILLAGE

Depuis 1864, il veille sur le village. Familier de tous, le clocher fait partie de ces silhouettes que l'on remarque sans toujours prendre le temps d'en connaître l'histoire.

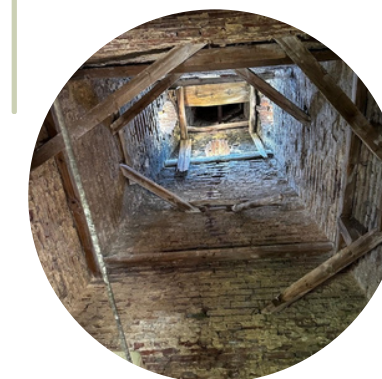
En empruntant le chemin Neuf, l'église dévoile ses proportions imposantes : 26 mètres de longueur, 19,50 mètres de largeur et 15,30 mètres de hauteur. Sa construction aurait nécessité pas moins de 27 438 briques, 22 391 pierres et 22 391 tuilons. Au-dessus d'elle s'élève le clocher, dont la base carrée mesure 4,60 mètres de côté et qui atteint 29,20 mètres de hauteur. Des chiffres qui témoignent de l'ampleur du travail accompli par les bâtisseurs de l'époque et du savoir-faire nécessaire à la réalisation d'un tel ouvrage.

Visible de loin, le clocher est un véritable repère dans le paysage, permettant de situer le centre-bourg. Il n'est pas seulement une silhouette qui domine les toits du village, il est aussi une voix.

Derrière ses murs, trois cloches font résonner la vie locale, dont la plus ancienne date de 1824 et provient de l'ancienne église. Quant à la plus récente, le bourdon « Jean-Marie » complète l'ensemble depuis le 11 octobre 1981, avec ses 495 kg et ses 85 cm.

Au fil des générations, le clocher continue ainsi de rythmer la vie du village.

D'après l'ouvrage d'Antoine Victorin Vial dit "Victorius".



PATRIMOINE - ENERGIE - CADRE DE VIE

Des travaux engagés depuis 2021

Depuis 2021, le bloc historique de la mairie et de l'école primaire fait l'objet d'une rénovation progressive. En 2021, le « Plan École » a permis d'engager les premiers travaux avec la rénovation de la toiture et des menuiseries. En 2022, la mairie a été modernisée et réagencée, avec sa mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite ainsi que la création d'un sanitaire.

Les travaux se sont ensuite poursuivis dans les différents espaces du bâtiment. En 2023, le premier appartement et la classe de CE1-CE2 ont été rénovés, puis le second appartement en 2024 et 2025.

Menée étape par étape, cette opération d'ensemble améliore les conditions d'accueil et de travail, tout en adaptant progressivement le bâtiment aux exigences énergétiques actuelles et futures.



Une dynamique poursuivie en 2026

Dans la continuité de la trajectoire engagée en 2021, les travaux se sont poursuivis en 2026, notamment avec la rénovation de l'étage de la mairie. Le local d'archives a été mis aux normes et un espace dédié au terminal de vidéoprotection a été créé. Début septembre, une pompe à chaleur réversible a également été installée afin d'améliorer les conditions de travail et d'accueil en rafraîchissant le secrétariat. Elle permettra aussi de tempérer l'étage de la mairie en hiver pour préserver le bâti et les archives.

Afin de réduire les coûts de fonctionnement et de limiter les émissions de gaz à effet de serre, l'ancienne chaudière au fioul a été remplacée, en juillet 2026, par un réseau de géothermie horizontale. Les 1 600 mètres de tubes caloporteurs enfouis à 4 mètres de profondeur constituent un capteur d'énergie souterraine permettant **la diminution par quatre des coûts de chauffage.**

Cette installation s'inscrit aussi dans la trajectoire fixée par le décret tertiaire, qui prévoit notamment une réduction de 40 % des consommations énergétiques d'ici 2030.

La mise en place de la géothermie a également nécessité de repenser une partie du stationnement. La zone occupée par le réseau ne pouvant plus être utilisée, un nouvel espace en concassé a été aménagé à l'arrière de la salle d'évolution pour les véhicules des personnels de la commune et du corps enseignant.

CADRE DE VIE - BIEN VIVRE ENSEMBLE

Vidéoprotection : finalisation des réseaux souterrains

Etudiée depuis 2023, la vidéoprotection sera opérationnelle avant la fin de l'année 2026. Dès l'automne 2024, des premiers tests d'aiguillage ont été réalisés en régie afin de s'assurer de la faisabilité technique du passage des câbles par les gaines existantes. Depuis, plus de 120 m de tranchées ont été creusés pour pré-alimenter les 12 emplacements retenus. Le temps passé en régie représente 6 jours à 2 personnes.

Le saviez-vous : Cette aiguille de 7 mm de diamètre et 75 m de long a permis de tirer les câbles à travers les gaines.



Déchets : modernisation des points de collecte

Depuis 2024, Bièvre Isère Communauté déploie progressivement son nouveau dispositif de collecte des déchets sur l'ensemble du territoire. À l'été 2025, Sardieu a rejoint ce fonctionnement, avec la bascule d'un ramassage en porte-à-porte vers une collecte en points d'apport volontaire (PAV).

Avec un foncier communal limité, la commune a choisi de concentrer les équipements sur trois sites plutôt que six. Leur capacité permet toutefois de répondre aux besoins, avec des conteneurs doublés pour les ordures ménagères et le tri, ainsi qu'un conteneur pour le verre sur chaque site.

Cet été, en juillet et août 2026, les deux autres sites ont à leur tour été aménagés sur du foncier communal. Les anciens conteneurs aériens ont été remplacés par des équipements semi-enterrés et leur implantation légèrement repensée. Une évolution qui permet à la fois de mieux aménager les espaces et d'augmenter de 40 % la capacité de stockage par conteneur.

Les trois sites seront éclairés (66% en solaire) et placés sous vidéoprotection afin de préserver leur propreté et lutter contre les incivilités.